

DECRET N° 2011-028 DU 31 JANVIER 2011

portant nomination de Monsieur **Frédéric LOKO**
en qualité de Directeur des Pharmacies, du
Médicament et des Explorations Diagnostiques.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2010-060 du 12 mars 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 janvier 2011 ;

D E C R E T E :

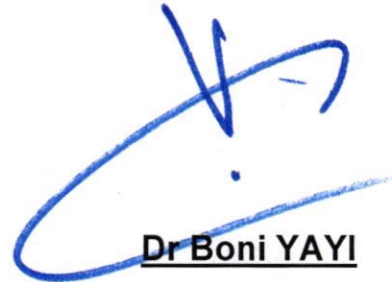
Article 1^{er} : Monsieur **Frédéric LOKO** est nommé Directeur des Pharmacies du Médicaments et des Explorations Diagnostiques au Ministère de la Santé.

g 3

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 janvier 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de la Santé,



Issifou TAKPARA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPEPPPCAG 4 MEF 4 MS 4 AUTRES MINISTERES 27
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.8